

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01084 Numéro SIREN : 491 124 095 Nom ou dénomination : A.R.T. EUROPE

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2023 sous le numéro de dépôt 15998

Désignation de l'entreprise <u>SAS ART EUROPE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>17 rue des Fresnais 35170 BRUZ</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>4 9 1 1 2 4 0 9 5 0 0 0 3 6</u>		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, <u>31/12/2022</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3					
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	7 060	CQ	2 121	4 938
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	10 448	AG	8 752	1 695
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	280 359	AQ	65 225	215 133
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	326 439	AS	203 715	122 723
		Autres immobilisations corporelles	AT	194 563	AU	64 800	129 763
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	270	BE		270
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	7 200	BI		7 200
	TOTAL (II) BJ		826 341	BK	344 616	481 724	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	318 357	BM		318 357
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 520 326	BY	5 050	1 515 276
		Autres créances (3)	BZ	804 129	CA		804 129
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	267	CE		267
		Disponibilités	CF	478 799	CG		478 799
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	34 111	CI		34 111
	TOTAL (III) CJ		3 155 991	CK	5 050	3 150 941	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecart de conversion actif* (VI) CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		3 982 333	1A	349 666	3 632 666	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

Désignation de l'entreprise		SAS ART EUROPE		Néant ☐ *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 340 100)		DA	340 100
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	15 000
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	34 010
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	739 477
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	311 656
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	1 440 244
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	499 188
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 270 896
	Dettes fiscales et sociales		DY	329 705
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	78 631
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	14 000
TOTAL (IV)		EC	2 192 422	
Ecart de conversion passif* (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	3 632 666	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Ecart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 814 935
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A.R.T. EUROPE
Société par actions simplifiée
au capital de 340 100 euros
Siège social : 17, rue des Fresnais, 35170 BRUZ
491 124 095 RCS RENNES

BILAN
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Certifié conforme,

La présidence
La société OXALIS ENVIRONNEMENT
Représentée par Monsieur Romuald BONTEMPS
Son gérant

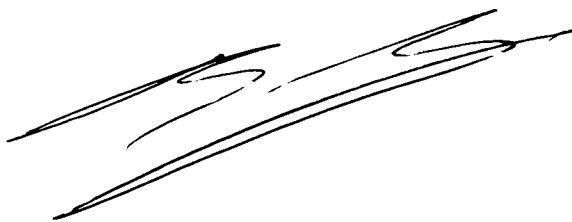


A.R.T. EUROPE
Société par actions simplifiée
au capital de 340 100 euros
Siège social : 17, rue des Fresnais, 35170 BRUZ
491 124 095 RCS RENNES

ANNEXES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Certifiés conformes,

La présidence
La société OXALIS ENVIRONNEMENT
Représentée par Monsieur Romuald BONTEMPS
Son gérant



Annexe 

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS ART EUROPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 3 632 666 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 311 656 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
Logiciel 12 mois
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

■ Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,75 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée consistant à présenter les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations



- Frais d'établissement et de développement	7 060			7 060
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 448			10 448
Immobilisations incorporelles	17 508			17 508

- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr	280 360			280 360
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	236 771	90 368	699	326 440
- Instal.générales, agencements aménagements divers	34 962	2 028		36 990
- Matériel de transport	36 570	65 205		101 775
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	52 260	3 538		55 799
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	27 362		27 362	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	668 285	161 139	28 061	801 363

- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	270			270
- Prêts et autres immobilisations financières	7 200			7 200
Immobilisations financières	7 470			7 470

ACTIF IMMOBILISE	693 264	161 139	28 061	826 341
-------------------------	----------------	----------------	---------------	----------------

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations

Virements de poste à poste		
Virements de l'actif circulant		
Acquisitions	161 139	161 139
Apports		
Créations		
Réévaluations		

Augmentations de l'exercice	161 139	161 139
------------------------------------	----------------	----------------

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste		
Virements vers l'actif circulant		
Cessions	28 061	28 061
Scissions		
Mises hors service		

Diminutions de l'exercice	28 061	28 061
----------------------------------	---------------	---------------

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement	710	1 412	2 122
- Fonds commercial			
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 473	1 280	8 752
Immobilisations incorporelles	8 183	2 692	10 874

- Terrains			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.	37 190	28 036	65 226
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	173 372	31 043	699 203 716
- Instal.générales, agencements aménagements divers	6 152	5 170	11 322
- Matériel de transport	20 605	6 734	27 339
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 266	12 873	26 139
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles	250 585	83 857	699 333 742

ACTIF IMMOBILISE	258 767	86 548	699	344 617
-------------------------	----------------	---------------	------------	----------------

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 365 767 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 200		7 200
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 520 327	1 520 327	
Autres	804 129	804 129	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	34 112	34 112	
Total	2 365 767	2 358 567	7 200

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

Clients fact. à établir	200 962
Fournis.rrr à obtenir	420 958
Intérêts de c/c à percevoir	3 839
Produits à recevoir	7 659
Total	633 418

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 340 100,00 € décomposé en 3 401 titres d'une valeur nominale de 100,00 €.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 192 422 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts obligataires convertibles (*)			
Autres emprunts obligataires (*)			
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine			
- à plus de 1 an à l'origine	499 189	121 701	377 487
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 270 896	1 270 896	
Dettes fiscales et sociales	329 706	329 706	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (**)	78 632	78 632	
Produits constatés d'avance	14 000	14 000	
Total	2 192 422	1 814 935	377 487

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 120 609

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

Fournis.fact.non parvenue	194 497
Int.courus s/emprunts	205
Etat autres ch. à payer	4 772
Rrr & avoirs à établir	26 162
Total	225 635

Charges constatées d'avance

1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 2680, 26

Total	34 112
--------------	---------------

[illegible]

Total	14 000
--------------	---------------

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Montants exprimés en milliers d'euros

Ventes de produits finis	14 416	14 416
Ventes de produits intermédiaires		
Ventes de produits résiduels		
Travaux	3 877 435	3 877 435
Etudes		
Prestations de services		
Ventes de marchandises		
Produits des activités annexes		

TOTAL	3 891 851	3 891 851
--------------	------------------	------------------

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 812 €

Honoraire des autres services : 0 €

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
28 246 €

A.R.T. EUROPE
Société par actions simplifiée
au capital de 340 100 euros
Siège social : 17, rue des Fresnais, 35170 BRUZ
491 124 095 RCS RENNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 311.656,36 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 311.656,36 euros

A titre de dividendes 125.000,00 euros
Soit 36.7538959129 euros par action

Le solde 186.656,36 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élèvera ainsi à 926.134,06 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 233.742,27 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

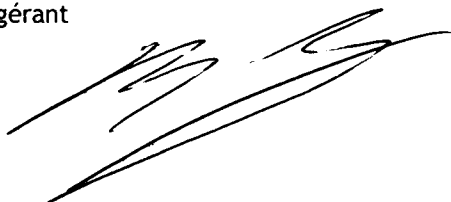
Exercice	Nombre d'actions	Dividendes distribués	Dividendes éligibles à l'abattement de 40%	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40%
31/12/2019	3.401	NEANT	NEANT	NEANT
31/12/2020	3.401	NEANT	NEANT	NEANT
31/12/2021	3.401	200.000 €	NEANT	200.000 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme,

La Présidente
La Société OXALIS ENVIRONNEMENT
Représentée par Monsieur Romuald BONTEMPS
Son gérant



A.R.T. EUROPE
Société par actions simplifiée
au capital de 340 100 euros
Siège social : 17, rue des Fresnais, 35170 BRUZ
491 124 095 RCS RENNES

Petite entreprise ayant un commissaire aux comptes
Demande de confidentialité du compte de résultat

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS
(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

A.R.T. EUROPE
Société par actions simplifiée
au capital de 340 100 euros
Siège social : 17, rue des Fresnais, 35170 BRUZ
491 124 095 RCS RENNES

Représentée par la société OXALIS ENVIRONNEMENT, Présidente, elle-même représentée par Monsieur Romuald BONTEMPS, son Gérant,

- ☒ agissant en qualité de représentant(e) légal(e)
- ☐ étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- ☒ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve
- ☐ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves
- ☐ Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes
- ☐ Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes
- ☐ Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Fait à BRUZ
Le 30 juin 2023

La Présidente
La société OXALIS ENVIRONNEMENT
Représentée par Monsieur Romuald BONTEMPS,
Son Gérant

